

## PLANTATION D'UNE CROIX À GASPÉ

Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, Montréal, Hurtubise HMH, *Cahiers du Québec*, 1977, p. 60-61.

Le 24 juillet 1534

*« Comment les nôtres plantèrent une grande croix sur la pointe de l'entrée dudit havre, et comment est venu le capitaine de ces sauvages, et comment après une grande harangue, il fut apaisé par notre capitaine, et resta content que deux de ses fils allassent avec lui.*

Le vingt-quatrième jour dudit mois, nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, qui fut faite devant plusieurs d'entre eux, sur la pointe de l'entrée dudit havre (Gaspé), sous le croisillon de laquelle mêmes un écusson en bosse, à trois fleurs de lys, et au-dessus, un écriteau en bois, engravé en grosses lettres de formes, où il y avait, VIVE LE ROI DE FRANCE. Et cette croix, la plantâmes sur ladite pointe devant eux, lesquels la regardaient faire et planter. Et après qu'elle fût élevée en l'air, nous mêmes tous à genoux, les mains jointes, en adorant celle-ci devant eux, et leur fîmes signe, regardant et leur montrant le ciel, que par celle-ci était notre rédemption, devant quoi ils firent plusieurs signes d'admiration, en tournant et regardant cette croix.

Étant retournés en nos navires, vint le capitaine, vêtu d'une vieille peau d'ours noir, dans une barque, avec trois de ses fils et son frère, lesquels n'approchèrent pas aussi près du bord comme ils avaient coutume, et il nous fit une grande harangue, nous montrant ladite croix, et faisant le signe de la croix avec deux doigts; et puis il nous montrait la terre, tout à l'entour de nous, comme s'il eût voulu dire, que toute la terre était à lui, et que nous ne devions pas planter ladite croix sans sa permission. Et après qu'il eût fini sadite harangue, nous lui montrâmes une hache, feignant de la lui bailler pour sa peau. A ceci il acquiesca, et peu à peu s'approcha du bord de notre navire, croyant avoir ladite hache. Et l'un de nos gens, étant dans notre bateau, mit la main sur sadite barque, et incontinent il en entra deux ou trois dans leur barque et on les fit entrer dans notre navire, de quoi ils furent bien étonnés. Et étant entrés ils furent assurés par le capitaine qu'ils n'auraient nul mal, en leur démontrant grands signes d'amour; et on les fit boire et manger, et faire grande chère. Et puis leur montrâmes par signes, que ladite croix avait été plantée comme borne et balise pour entrer dans le havre; et que nous y retournerions bientôt, et leur apporterions des articles de fer et autres choses; et que nous voulions amener deux de ses fils avec nous, et puis les rapporterions audit havre. Et accoutrâmes sesdits fils de deux chemises, et en livrées, et de bonnets rouges, et à chacun, sa chaînette de laiton au col. De quoi se contentèrent fort, et donnèrent leurs vieux haillons à ceux qui retournaient. Et puis donnâmes aux trois que nous renvoyâmes, à chacun sa hachette et des couteaux, dont ils furent très joyeux. Et eux, étant retournés à terre, dirent les nouvelles aux autres. Vers midi environ de ce jour, retournèrent six barques à bord, où il y avait dans chacune cinq ou six hommes, lesquels venaient pour dire adieu aux deux que nous avions retenus; et leur apportèrent du poisson. Et nous firent signe qu'ils n'abattraient pas ladite croix, en nous faisant plusieurs harangues que nous ne comprenions pas. »